

**DIAXONHIT**  
**Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance**  
**au capital de 894.221,47 euros**  
**Siège social : 63-65 Boulevard Masséna**  
**75013 Paris**  
**RCS Paris 414 488 171**

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2013**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 al. 6 du Code de commerce, le Conseil de surveillance (ci-après le « **Conseil** ») doit présenter, à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Diaxonhit (ci-après la « **Société** »), ses observations sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

**I/ RAPPEL DES PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2012**

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice 2012 ont été les suivants :

**Obtention d'une subvention de 418.000 euros de la Communauté Européenne dans le cadre d'un consortium européen de médecine personnalisée rassemblant 12 partenaires**

Le 5 mars 2012, la Société a annoncé l'obtention d'une aide de 418.000 euros de la Communauté Européenne, dans le cadre de sa participation au consortium européen RESPONSIFY financé sous l'égide du Septième Programme-Cadre de recherche et de développement technologique (FP7), programme établi par la Communauté Européenne pour cofinancer des projets de recherche et développement sous forme de subventions accordées aux acteurs de la recherche.

RESPONSIFY est un consortium européen de médecine personnalisée en oncologie rassemblant douze partenaires. Il a pour but d'identifier des biomarqueurs de réponse aux traitements anti-HER2 (Herceptine) et anti-angiogénique (Avastin), deux agents chimiothérapeutiques fréquemment utilisés pour traiter les femmes atteintes de cancer du sein. L'objectif est ensuite de transformer ces biomarqueurs en tests IVD marqués CE et donc approuvés pour une utilisation en pratique clinique courante. La subvention totale accordée au consortium s'élève à environ 6 millions d'euros dont 4,8 millions ont été versés au démarrage du projet.

La Société a été choisie pour la puissance de sa technologie propriétaire Genome Wide SpliceArray™ (GWSA) qui permet d'étudier le profil transcriptomique des patientes, et pour sa compétence démontrée à développer et enregistrer des tests diagnostiques. La Société sera notamment responsable d'assurer la protection de la propriété intellectuelle générée autour des signatures et des tests dérivés,

ainsi que le marquage CE et la commercialisation des tests prédictifs identifiés sur sa plateforme technologique.

La Société se retrouve dans ce consortium coordonné par l'Hôpital Universitaire Charité de Berlin au côté de partenaires académiques prestigieux (réseau clinique German Breast Group Forschungs, Université de Bâle, Institut Jules Bordet de Bruxelles, Karolinska Institutet de Stockholm, University College de Londres et Institut Gustave Roussy) et d'industriels européens.

#### **Levée d'environ 454 milliers d'euros dans le cadre d'une augmentation de capital réservée**

Le 29 mai 2012, la Société a annoncé avoir réalisé avec succès une augmentation de capital réservée d'un montant d'environ 454 milliers d'euros, après exercice de l'option de sur-allocation, auprès de différents investisseurs intéressés par une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) dans le cadre de la Loi TEPA.

Le produit financier de cette opération sera affecté au fonctionnement général de l'entreprise. Cette augmentation de capital s'est faite par émission de 360.260 actions nouvelles, après exercice de l'option de sur-allocation, au prix unitaire de 1,26 euro par action, soit une dilution limitée à 1,06% par rapport aux 34.131.397 actions en circulation à la date de l'opération. Cette opération, dirigée par H. et Associés, a été réalisée conformément à l'autorisation votée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 mai 2012 dans sa treizième résolution.

#### **Obtention d'une aide de 1,93 million d'euros d'OSEO dans le cadre du projet TEDAC de médecine personnalisée dans le cancer**

Le 5 juin 2012, la Société a annoncé l'obtention d'une aide financière de 1.928.000 euros d'OSEO, dans le cadre de sa participation à un consortium de recherche mené par ERYTECH Pharma et financé sous l'égide du programme « Innovation Stratégique Industrielle ». 1.126.000 euros ont été versés à la Société au démarrage du projet au cours du premier semestre 2012.

Autour d'ERYTECH Pharma, chef de file, ce consortium rassemble la Société, InGen BioSciences, l'APHP (Service d'Anatomie Pathologique, Hôpital Beaujon), l'Inserm, l'Université Paris-Diderot (unité mixte 773, Centre de Recherche Biomédicale Bichat-Beaujon). Il a pour but de mettre au point de façon optimisée des thérapies enzymatiques innovantes pour traiter des cancers radio- ou chimiorésistants, et de développer des outils permettant une prise en charge personnalisée des patients. Ce projet labellisé par le Pôle de Compétitivité Lyonbiopôle se déroulera sur 8 ans. La subvention totale accordée au consortium s'élève à environ 10,7 millions d'euros.

La Société a été choisie pour intervenir dans les deux phases du projet avec sa technologie propriétaire Genome Wide SpliceArrayTM (GWSA) qui permet d'étudier le profil transcriptomique de tumeurs, et pour sa compétence à développer des tests diagnostiques. La Société est notamment responsable :

- 1) de l'identification de biomarqueurs de prédisposition à la réponse thérapeutique dans l'optique de réduire les risques liés au développement des traitements ; et
- 2) du développement d'un diagnostic compagnon des thérapies enzymatiques qui permettra d'identifier les patients répondeurs, améliorant ainsi leur prise en charge personnalisée.

### **Recrutement des patients complété en avance sur le calendrier dans les études menées par Exonhit sur AclarusDx™**

Le 16 juillet 2012, la Société a finalisé le recrutement en France de 600 patients en 6 mois dans le cadre de l'étude DIALOG (Diagnostic ALzheimer cOGnitif) et le recrutement de 160 patients aux Etats-Unis dans le cadre de l'étude clinique pilote. Ce recrutement a été réalisé en avance sur le calendrier prévu dans ces études menées en France et aux Etats-Unis pour l'évaluation des performances d'AclarusDx™, son test sanguin qui détecte des biomarqueurs spécifiques de la maladie d'Alzheimer.

La Société avait démarré en décembre 2011 en France une étude observationnelle en conditions réelles, appelée DIALOG (Diagnostic ALzheimer cOGnitif), étape incontournable dans la démonstration de l'utilité clinique d'AclarusDx™. Cette étude a pour objectif l'évaluation des performances d'AclarusDx® chez des patients se présentant pour la première fois dans un centre mémoire et se plaignant de troubles cognitifs. Elle permettra, de plus, aux Centres Mémoire de Ressource et de Recherche (CMRR) et aux Consultations Mémoire (CM) de se familiariser avec le test et de déterminer sa place parmi l'ensemble des examens actuellement utilisés pour poser le diagnostic de la maladie d'Alzheimer. 85 médecins travaillant dans 18 CMRR et 13 CM ont activement participé à cette étude. Le recrutement de 600 patients, qui devait s'achever initialement fin juillet 2012, s'est terminé plus rapidement qu'envisagé avec plus d'un mois d'avance. Le suivi des patients désormais recrutés s'étalant sur une période d'un an, les résultats de l'étude devraient être disponibles au quatrième trimestre 2013.

Aux Etats-Unis, la Société avait également démarré en novembre 2011, en collaboration avec le Pr. Jeff Cummings, une étude clinique pilote destinée à évaluer les performances d'AclarusDx™ chez des patients américains souffrant de troubles de la mémoire et nouvellement adressés à un Centre Mémoire de Référence pour un bilan diagnostic de la maladie d'Alzheimer. Cette étude servira de base pour préparer la stratégie d'entrée de la Société aux Etats-Unis. Le recrutement des 160 patients par 4 investigateurs travaillant dans 3 sites de la Cleveland Clinic (Las Vegas, Lakewood et Cleveland) s'est achevé avec succès, conformément au plan de marche.

### **Acquisition d'InGen BioSciences et création du groupe Diaxonhit**

#### ***Annonce du projet d'acquisition d'InGen BioSciences, 1er distributeur indépendant de diagnostics in-vitro sur le marché français***

Le 6 novembre 2012, la Société a annoncé avoir conclu un accord en vue d'acquérir 100% du capital d'InGen BioSciences auprès de ses fondateurs et de ses actionnaires financiers, Innoven Partenaires et Amundi. A la suite de la levée des conditions suspensives d'usage, et de la réalisation de deux augmentations de capital par voie de placement privé, cette acquisition a été finalisée le 14 décembre 2012 après approbation des actionnaires de la Société. Le prix d'acquisition d'un montant total de 18 millions d'euros a été payé à hauteur de 8 millions d'euros en numéraire et, pour le solde, par émission d'actions nouvelles Exonhit en faveur des actionnaires d'InGen Biosciences.

***Financement de l'acquisition d'InGen BioSciences : levée d'un montant total d'environ 6,1 millions d'euros dans le cadre de deux augmentations de capital par voie de placement privé***

Le 7 novembre 2012, la Société a réalisé une augmentation de capital d'un montant global de 4,4 millions d'euros par voie de placement privé, conformément à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, en France et hors de France, à l'exclusion notamment du Canada, de l'Australie et du Japon (ci-après le « **Placement** »). Cette émission a eu pour but de financer partiellement la part en numéraire de l'opération de rapprochement avec InGen BioSciences.

Pour réaliser cette opération, la Société a procédé à l'émission de 5.813.331 actions, pour un montant de 4.359.998,25 euros dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément à la douzième résolution approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 mai 2012.

Le prix du Placement a été fixé à 0,75 euros par action. Ce prix résulte de la confrontation de l'offre et des demandes d'actions par les investisseurs selon la technique dite de « construction accélérée du livre d'ordres », telle que développée par les usages professionnels. En conformité avec l'autorisation décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 mai 2012, ce prix fait ressortir une décote de 32,7% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix, soit 1,1143 euros.

Le 29 novembre 2012, la Société a réalisé un financement complémentaire d'un montant global de 1,7 million d'euros sous la forme d'une augmentation de capital par voie de placement privé, conformément à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, en France et hors de France, à l'exclusion notamment du Canada, de l'Australie et du Japon (le « **Placement** ») au prix fixe de 0,75 euro par action, selon les mêmes modalités que le placement réalisé le 7 novembre dernier.

La Société a procédé à l'émission de 2.247.666 actions, pour un montant de 1.685.749,50 euros dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément à la douzième résolution approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 mai 2012. Le Placement a été réalisé au prix fixe de 0,75 euro par action. En conformité avec l'autorisation décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 mai 2012, ce prix fait ressortir une décote de 26,3% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix, soit 1,0183 euro.

Avec ce second et dernier placement, Exonhit atteint l'objectif de financement d'environ 6 millions d'euros annoncé le 6 novembre 2012. Conformément aux objectifs également annoncés, la société utilisera le produit de ce placement, en complément des 4,4 millions d'euros déjà levés dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée le 7 novembre 2012, pour financer partiellement la part en numéraire, s'élevant à 8 millions d'euros, du prix d'acquisition d'InGen BioSciences.

***Approbation par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'ensemble des résolutions permettant le rapprochement entre Exonhit et InGen BioSciences pour la création du nouveau groupe Diaxonhit et attribution gratuite de BSA au profit des actionnaires existants***

Lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est tenue le 14 décembre 2012 à Paris, avec un quorum de 37,13%, les actionnaires de la Société ont adopté à une très large majorité l'ensemble des résolutions soumises à leur vote et qui étaient nécessaires pour finaliser le projet de rapprochement entre Exonhit et InGen BioSciences.

Les actionnaires ont notamment approuvé :

- les nominations de Messieurs Jean-Jacques de Jaegher et Jean-Pierre Hermet en tant que membres du Conseil de surveillance ;
- l'évaluation des actions de la société InGen BioSciences apportées à la Société, ainsi que l'émission en rémunération de cet apport de 12.820.446 actions nouvelles de la Société représentant une augmentation de capital d'un montant nominal de 205.127,14 euros ;
- la modification de la dénomination sociale d'Exonhit S.A. en Diaxonhit ;
- l'attribution gratuite à l'ensemble des actionnaires de 42.552.654 bons de souscriptions d'actions (BSA), étant précisé que les BSA revenant à la Société au titre des actions autodétenues seront annulés (les caractéristiques de ces BSA sont décrites ci-après) ;
- la mise en place d'un PACEO permettant au Directoire de procéder à des augmentations de capital en faveur de la Société Générale pour un montant nominal maximum de 110.000 euros.

***Naissance du groupe Diaxonhit, acteur intégré français du diagnostic in vitro et nouvelle gouvernance de la Société***

Le 19 décembre 2012, les opérations de règlement-livraison de l'apport des titres InGen BioSciences à la société ont été réalisées conformément au calendrier prévu, concluant ainsi la naissance du groupe Diaxonhit, le nouvel acteur intégré, leader indépendant français dans le domaine du diagnostic in vitro.

Le rapprochement entre la Société et InGen Biosciences permet ainsi la création de « Diaxonhit », acteur intégré français, leader dans le domaine du diagnostic in vitro, intervenant de la recherche à la commercialisation de produits diagnostiques de spécialité.

Ainsi, par l'intermédiaire de sa filiale InGen, qui est le premier distributeur indépendant de DIV sur le marché français, Diaxonhit commercialise des dispositifs novateurs de diagnostic in vitro auprès des laboratoires de biologie médicale publics et privés.

Du fait de ce rapprochement, Diaxonhit possède également un portefeuille étendu et diversifié de produits diagnostiques propriétaires en développement dans trois domaines de spécialités : les maladies infectieuses, la maladie d'Alzheimer et le cancer.

Les actions du nouvel ensemble sont cotées depuis le 19 décembre 2012 sous la dénomination Diaxonhit et conservent les mêmes caractéristiques boursières que celles d'Exonhit, à savoir :

- Code ISIN : FR0004054427
- Code mnémonique : ALEHT

Des bons de souscription d'actions sont également cotés à partir de la même date sous le code ISIN FR0011375716.

La nouvelle gouvernance de la société, opérationnelle depuis l'assemblée générale qui s'est tenue le 14 décembre est la suivante :

- Composition du Conseil de Surveillance :
  - Monsieur Laurent Condomine, Président ;
  - Monsieur Patrick Langlois, Vice-Président ;
  - Monsieur Christophe Jean ;
  - Madame Deborah Smeltzer ;
  - Monsieur Michel Picot ;
  - Monsieur Jean-Pierre Hermet ;
  - Monsieur Jean-Jacques de Jaegher.
- Composition du Directoire :
  - Monsieur Loïc Maurel, Président ;
  - Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte.
- Composition du Comité de Direction :
  - Monsieur Loïc Maurel ;
  - Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte, CFO ;
  - Monsieur Patrick Mollet, vice-Président Commercialisation et Service clients ;
  - Monsieur Jacques Martin, vice-Président Marketing ;
  - Monsieur Esteban Elorga, Directeur Financier ;
  - Monsieur Matthew Pando, vice-Président R&D, CSO.

## **II/ RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES**

### **Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé**

Les comptes consolidés comprennent par intégration globale les comptes de la Société et ceux de ses filiales, en particulier le Groupe InGen BioSciences. La date de clôture des comptes consolidés est le 31 décembre 2012. La consolidation du Groupe InGen Biosciences dans les comptes de Diaxonhit est reflétée de la manière suivante :

- Diaxonhit consolide les comptes de la maison mère Diaxonhit, de sa filiale américaine, Exonhit Therapeutics Inc., et du Groupe Ingen Biosciences (InGen Biosciences SA, et ses deux filiales : Ingen en France et Gamma en Belgique) ;
- au niveau du compte de résultat : les produits et les charges encourus par le Groupe InGen Biosciences entre le 15 et le 31 décembre se cumulent aux produits et charges comptabilisés par Diaxonhit et sa filiale américaine entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2012 ;
- au niveau du bilan : l'entrée du Groupe InGen Biosciences se matérialise par une « entrée de périmètre » au 14 décembre 2012. L'évolution des postes du bilan consolidé du Groupe InGen Biosciences entre le 15 décembre et le 31 décembre 2012 s'ajoute aux variations constatées chez Diaxonhit et sa filiale américaine entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2012.

### ***Compte de résultat consolidé***

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 5.066 milliers d'euros contre 4.978 milliers d'euros enregistrés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011. La contribution au chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 provient :

- à hauteur de 4.375 milliers d'euros de Diaxonhit, correspondant essentiellement à des produits de R&D reçus dans le cadre du partenariat avec Allergan ;
- à hauteur de 691 milliers d'euros des ventes de produits de Diagnostic *In Vitro* par sa filiale InGen pour la période allant du 15 décembre 2012 au 31 décembre 2012.

Les dépenses opérationnelles du Groupe se sont élevées à 11.412 milliers d'euros, en baisse de 13% par rapport aux 13.088 milliers d'euros enregistrés au titre de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par une réduction des dépenses de R&D et des frais marketing et commerciaux.

Les dépenses de recherche et développement ont diminué de 9,5% à 6.983 milliers d'euros contre 7.717 milliers d'euros en 2011, principalement à la suite de la fermeture en 2011 des laboratoires de la filiale américaine de la Société, ExonHit Therapeutics Inc.

Les frais marketing et commerciaux s'élèvent à 898 milliers d'euros contre 1.508 milliers d'euros en 2011. Cette diminution de 40,5% est liée aux investissements en communication autour d'AclarusDx™ qui avaient été réalisés en 2011 et n'ont pas été nécessaires en 2012.

Les frais généraux et administratifs sont stabilisés à 3.531 milliers d'euros contre 3.863 milliers d'euros en 2011, reflétant la politique de contrôle des coûts mise en œuvre au sein de la Société.

Le résultat d'exploitation consolidé se solde ainsi par une perte de 6.474 milliers d'euros contre 8.095 milliers d'euros de perte enregistrés au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 20%.

Les charges financières ont baissé de 96% à 48 milliers d'euros contre 1.365 milliers d'euros en 2011. Cette réduction s'explique par le paiement des intérêts liés à l'emprunt convertible émis par la société, et par le paiement d'une prime liée à leur remboursement définitif en novembre 2011.

Dans le même temps, les produits financiers ont diminué de 1.522 milliers d'euros en 2011 à 64 milliers d'euros, en raison de la reprise en 2011 de la provision correspondant à la prime de remboursement de l'emprunt convertible provisionnée en 2010 pour un montant de 1,25 million d'euros. De plus, le Groupe a affiché une perte de change de 184 milliers d'euros contre un gain de change de 227 milliers d'euros pour l'exercice 2011.

En conséquence, le résultat financier net se solde par une perte de 168 milliers d'euros en 2012 contre un gain de 384 milliers d'euros en 2011.

Le résultat avant impôt de l'exercice 2012 ressort en perte de 6.643 milliers d'euros, contre une perte de 8.202 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les produits d'impôts, qui correspondent au Crédit d'Impôt Recherche, se sont élevés à 943 milliers d'euros en 2012 contre 1.103 milliers d'euros pour l'exercice 2011. Cette diminution est essentiellement

liée à une réduction du montant des dépenses de recherche et développement éligibles au crédit d'impôt dont ont été déduites les subventions obtenues dans le cadre des projets RESPONSIFY et TEDAC.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net consolidé de l'exercice 2012 se solde par une perte nette de 5.770 milliers d'euros, contre 7.099 milliers d'euros enregistrés lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 18%. Le résultat net passe ainsi d'une perte de 0,21 euro par action en 2011 à une perte de 0,16 euro par action en 2012.

#### ***Chiffre d'affaires consolidé pro forma 2012***

Si l'acquisition d'InGen BioSciences avait été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2012, Diaxonhit aurait affiché un chiffre d'affaires de 28.600 milliers d'euros sur l'exercice 2012.

Sur ce même exercice, la Société seule aurait affiché une perte nette de 5.700 milliers d'euros et le Groupe InGen BioSciences un gain net de 1.100 milliers d'euros. Compte tenu de l'amortissement de l'écart d'acquisition qui se serait élevé à 1.700 milliers d'euros sur toute l'année 2012, la perte nette pro forma du Groupe se serait établie à 6.300 milliers d'euros pour l'exercice 2012.

#### ***Situation d'endettement consolidée***

Le total des dettes financières à long terme du groupe, hors crédit-bail, ressort à 2.311 milliers d'euros au 31 décembre 2012 contre 0 milliers d'euros au 31 décembre 2011. La part remboursable à moins d'un an de ces dettes s'élève à 444 milliers d'euros et la part remboursable entre un et cinq ans s'élève à 1.867 milliers euros au 31 décembre 2012.

L'ensemble des dettes financières comptabilisées au 31 décembre 2012 proviennent du groupe InGen Biosciences. Ces dettes ont été contractées auprès d'établissements de crédit et ont permis au Groupe InGen Biosciences de financer l'acquisition du produit propriétaire Tetanos Quick Stick® (TQS) intervenue en 2011 et de supporter une partie de l'effort de recherche et développement d'Inoplex.

#### ***Variation des flux de trésorerie consolidés***

La consommation nette de trésorerie occasionnée par les opérations d'exploitation ressort à 4.447 milliers d'euros pour l'exercice 2012, contre 6.023 milliers d'euros pour l'exercice 2011.

Le flux net de trésorerie généré par l'ensemble des opérations de financement ressort à 7.123 milliers d'euros en 2012, contre (6.670) milliers d'euros en 2011. Il correspond essentiellement aux capitaux qui ont été levés par augmentation de capital en vue de financer la partie en numéraire du paiement de l'acquisition d'Ingen BioSciences.

#### **Résultats économiques et financiers de Diaxonhit SA**

Au cours de l'exercice 2012, Diaxonhit SA a réalisé un chiffre d'affaires net de 4.375 milliers d'euros contre 4.952 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'est élevée à 6.464 milliers d'euros contre une perte de 8.023 milliers d'euros au cours de l'exercice précédent.

La perte nette de l'exercice 2012 s'est élevée à 5.641 milliers d'euros contre une perte de 7.116 milliers d'euros pour l'exercice 2011.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par une perte de 5.641 milliers d'euros dont le Directoire propose de le reporter à nouveau en totalité.

Le compte « report à nouveau », après affectation du résultat 2012, s'élèverai à – 89.476 milliers d'euros.

### III/ CONCLUSIONS

**Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport du Directoire sur la gestion de la Société et la gestion du Groupe, que les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.**

Fait à Paris,

Le 15 mars 2013



---

Pour le Conseil de Surveillance,  
Monsieur Laurent Condomine  
Président du Conseil de Surveillance